

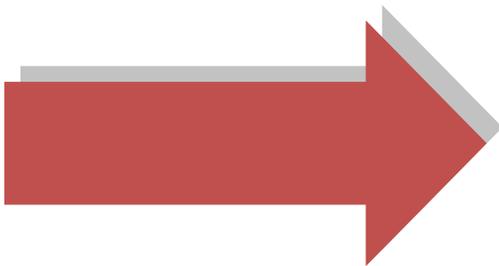


# ***Djibouti dans l'échiquier géostratégique troublé de l'Afrique de l'Est***

***Par Djibril DIOP***

*Associé de recherche au centre d'études et de recherches en relations internationales (CERIUM - Université de Montréal au Québec), Djibril DIOP est titulaire d'une Maîtrise en Environnement (Université de Saint-Louis au Sénégal), d'un DEA sur les espaces ruraux (Université de Toulouse 2-Le Mirail en France), d'un doctorat en géographie (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), d'un diplôme de troisième cycle en stratégies et politiques de défense (École de hautes études en relations internationales de Paris - HEI).*

*Il a travaillé sur la contribution de l'Afrique dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Ses thèmes de recherches portent sur la décentralisation, le développement local et les questions de gouvernance.*



## **Analyse**

***Mars 2011***

Coincée entre l'Océan indien à l'Est, la Mer rouge au Nord et la péninsule arabique au Nord-Est, la Corne de l'Afrique constitue un cœur stratégique pour le trafic maritime international. Entre le désordre somalien, les rivalités régionales, les conflits frontaliers, l'expansion de la piraterie et la montée de l'islamisme radical, cette région attire de plus en plus l'attention. Pour faire face à ce contexte chaotique, une mobilisation internationale s'est opérée, pour la mise en place de dispositifs militaires aéronavals impressionnants. C'est dans ce contexte que Djibouti, petit pays de la région (23 000 km<sup>2</sup>), est devenu le pilier central dans la nouvelle stratégie sécuritaire mondiale compte tenu de sa situation géostratégique. Ce texte tente de donner un éclairage sur la position de ce petit pays dans cette nouvelle configuration. La première partie présente le contexte géopolitique et la deuxième partie analyse la place de Djibouti dans le nouvel échiquier géopolitique régional.

## **I. Contexte géostratégique régional**

Avec la fin de la guerre froide, jusqu'aux attentats contre les ambassades des États-Unis à Nairobi au Kenya et à Dar-es-Salam en Tanzanie en 1998, les services de renseignement occidentaux avaient porté peu d'attention au continent africain. Mais depuis les attentats du 11 septembre 2001 et l'expansion des actes de piraterie dans cette région stratégique pour le trafic maritime international, la donne a complètement changé.

### **I. 1. La lutte mondiale contre le terrorisme**

Soucieux de protéger la production et les routes du pétrole du Golfe, de veiller aux équilibres régionaux, en particulier sur l'Irak et l'Iran, de faire face aux prétentions navales de pays émergents comme la Chine et l'Inde ainsi qu'aux tensions récurrentes entre le Pakistan et l'Inde, d'une part, et de contrôler le débouché de la Mer rouge et du canal de Suez, de surveiller les détroits qui relient les Océans indien et pacifique, d'intervenir, si nécessaire, d'autre part, les États-Unis y maintiennent une présence active<sup>1</sup>. Dans la donne de l'après 11 septembre, jusqu'à une date récente, on notait trois « gagnants » : Djibouti, le Soudan et l'Éthiopie et deux perdants probables : la Somalie et l'Érythrée.

Parmi les « gagnants », après l'ère tumultueuse du soutien de Khartoum à des groupes terroristes<sup>2</sup>, le Soudan collabore désormais avec Washington<sup>3</sup>. Pour récompenser la nouvelle position, le Conseil de sécurité des Nations unies, sous l'initiative américaine, a levé le 29 septembre 2001, les sanctions contre le pays, en vigueur depuis 1996. De son côté, le Premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, a immédiatement proposé une expédition contre les islamistes radicaux d'*Al-Ittihaad al-Islami* (AIAI) (Unité de l'Islam), un mouvement actif en Somalie méridionale et dans l'Ogaden éthiopien. Également, la Banque centrale d'Éthiopie a accepté de geler les avoirs des présumés terroristes sur demande des États-Unis. En outre, ce nouveau contexte a permis à l'Éthiopie de marginaliser son voisin d'ennemi, l'Érythrée, accusé lui de soutenir les mouvements islamistes, sur la scène régionale et internationale<sup>4</sup>. Aussi, craignant une contagion de l'islamisme fondamental dans toute la région, l'armée éthiopienne, avec le soutien des États-Unis, est intervenue à plusieurs reprises sur le territoire somalien.

Dans le camp des « perdants », il y avait l'Érythrée. Hier bastion de la lutte contre l'islamisme militant, l'Érythrée s'est retrouvée marginalisée sur la scène régionale du

---

1 La V<sup>e</sup> flotte en Méditerranée et la VI<sup>e</sup> dans l'Océan indien.

2 Le 20 août 1998, en riposte aux attentats contre les ambassades américaines à Nairobi et à Dar-es-Salam, l'aviation américaine avait bombardé une usine pharmaceutique dans la banlieue de Khartoum, accusée de fabriquer des armes chimiques.

3 Le gouvernement soudanais accepte l'ouverture à Khartoum d'un bureau des services antiterroristes américains.

4 Les hostilités entre l'Éthiopie et l'Érythrée sont nées d'un différend frontalier qui a été jugé en faveur de l'Érythrée, il y a quelques années, par une commission frontalière indépendante. Mais l'Éthiopie conteste cette décision.

fait de son soutien du groupe islamiste somalien<sup>5</sup>. L'amertume fut encore plus grande à Asmara, lorsque l'Érythrée fut inscrite sur la liste des vingt-cinq États musulmans soumis à une restriction de visas vers les États-Unis. À cela s'ajoute la crispation autoritaire du régime du Président Issayas Afeworki alors que l'économie du pays semblait dans un état quasi désespéré<sup>6</sup>. Récemment, après cette période de brouille, les États-Unis et l'Érythrée ont renoué leurs relations, leur donnant la possibilité d'utiliser les 1 200 km de côtes érythréennes sur la Mer rouge, le port d'Assab, le port et l'aéroport de Massawa et un « droit illimité » sur l'espace aérien érythréen dans leurs opérations.

Quant à la Somalie, elle a sombré dans une guerre civile depuis l'éviction de son dictateur, Mohamed Siad Barre, en 1991. Ce pays fut cité comme refuge pour des groupes islamiques fuyant les bombardements en Afghanistan en mars 2003. L'organisation de Ben Laden aurait des ramifications bien implantées dans certaines régions sous contrôle des chefs de guerre radicaux et de milices islamistes regroupées, dans un premier temps, au sein de l'Union des tribunaux islamiques (UTI). Cette dernière, qui voulait appliquer la *Sharia* comme loi suprême du pays, a combattu vigoureusement le gouvernement de transition issu de la conférence d'Arta<sup>7</sup>. Mais elle se disloquera quelques temps après, et les plus radicaux, dont les *Shebaabs*, vont se regrouper pour former l'Alliance pour la relibération de la Somalie (ARS) alors qu'un autre, plus modéré, *Al Sunna Waljamaca*, jurait de débarrasser la Somalie des *Shebaabs*, accusés de commettre des actes anti-islamiques, notamment la profanation de tombes. Depuis, tous les accords de paix font l'objet de sabotage des groupes islamistes, ce qui maintient le pays dans un chaos politique et sécuritaire, malgré les différentes initiatives entreprises notamment par l'*Intergouvernemental authority on development* (IGAD). Dans ce prolongement, en mars 2007, l'Union africaine décide d'envoyer sur le terrain une mission d'interposition de 3000 hommes, l'AMISOM<sup>8</sup>. Auparavant, le 6 décembre 2006, la résolution 1725 du Conseil de sécurité des Nations unies autorisait l'IGAD à envoyer une mission de protection et de formation en Somalie. Mais le nombre de 8 000 soldats initialement prévus pour renforcer l'AMISOM n'est jamais atteint. Cette force reste constituée de seulement 3 413 hommes<sup>9</sup>. Ce qui n'a pas permis de créer un apport de force significatif sur le terrain et ceci, malgré les soutiens<sup>10</sup>.

---

5 Le Conseil de sécurité a décrété des sanctions contre l'Érythrée en raison de son soutien aux insurgés islamistes en Somalie. Le texte prévoyait l'instauration d'un embargo sur les livraisons d'armes, le gel de certains avoirs et l'interdiction de voyager pour des responsables érythréens.

6 Penoui J-L., 2001.

7 Cette conférence s'est tenue sous le patronage du président djiboutien Omar Guelleh, en 2000, mais en l'absence des principaux seigneurs de guerre et de représentants du Somaliland.

8 Cette force est composée essentiellement d'éléments burundais et ougandais.

9 Faisant suite à la résolution 1863, le 22 avril 2009, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, propose une approche en trois étapes pour renforcer l'appui à l'AMISOM avant d'envisager une mission des Nations unies dans le pays.

10 En mars 2009, Londres a donné une aide de 14,4 millions de dollars qui viennent s'ajouter aux 7,2 millions de dollars déjà donnés. Réunis à Bruxelles, le 23 avril 2009, lors d'une conférence des donateurs, une quarantaine de pays avaient aussi promis une aide de 213 millions de dollars à l'AMISOM.

Un président, Abdullahi Yussuf Ahmed, a été élu par le parlement, le 14 octobre 2004, mais ce dernier, devenu impopulaire et très contesté par la communauté internationale<sup>11</sup>, a fini par démissionner en décembre 2008. Un nouveau président, un islamiste modéré, cheikh Charif Ahmed, est élu en janvier 2009. Ce dernier ne contrôle presque rien et fait constamment l'objet d'attaques de la part des islamistes *Shebabbs*, malgré la protection des soldats de l'AMISOM. C'est dans ce contexte trouble que la Somalie est devenue le réceptacle d'une piraterie sauvage. Par ailleurs, dans sa décomposition, la province du Somaliland s'est autoproclamée indépendante en mai 1991, suivie par celle du Puntland en 1998, alors que le reste du pays reste plongé dans une anarchie indescriptible. La lutte contre le terrorisme et la piraterie a fait éclipser un autre drame qui frappe ce pays dévasté par plusieurs années de guerre civile. Des milliers de Somaliens, fuyant l'insécurité, la pauvreté et le chômage, tentent de regagner les côtes yéménites, de l'autre côté du détroit, par des moyens précaires. En 2006, ils étaient 23 000 à s'embarquer sur les côtes somaliennes pour le Yémen dont 360 ont trouvé la mort et plus de 150 sont portés disparus. Ce chiffre est passé à 30 000 en 2007, selon le HCR et MSF<sup>12</sup>.

Au-delà du chaos somalien, c'est toute la région de l'Afrique de l'Est qui se trouve désormais placée sur la sellette par les États-Unis et leurs alliés, qui soupçonnent *Al-Qaïda* de vouloir en faire sa nouvelle place forte<sup>13</sup>. Ainsi, c'est compte tenu de ces liens connus ou supposés entre *Al-Qaïda* et certains pays de la Corne de l'Afrique que les États-Unis ont opéré un retour en force après leur retrait précipité de 1993<sup>14</sup>, avec la mise en place depuis octobre 2002 d'un dispositif aéronaval dénommée *Combined joint task force-Horn of Africa* (CJTF-HOA) dont le siège est installé à Djibouti. Dans ce prolongement, les États-Unis ont mis en place une initiative antiterroriste pour l'Afrique de l'Est (IAEA), dont le but est de juguler la menace terroriste dans la région pour un coût total de 100 millions de dollars. À ce titre, les États-Unis apportent leur appui aux pays de la Corne dans le domaine de la sécurité des côtes et des frontières, de la formation d'agents de police, d'immigration et de douanes, de la sécurité portuaire et aéroportuaire, pour la création d'une banque de données sur les terroristes, le démantèlement de réseaux financiers des terroristes et la sensibilisation de la population grâce à des programmes d'enseignement, d'assistance et d'information mise en place par l'USAID. Par ailleurs, les États-Unis établissent des postes d'opérations en Ouganda

---

11 Dans la résolution 1814 du Conseil de sécurité adoptée le 15 mai 2008, l'ONU demandait aux pays membres d'accroître l'appui nécessaire aux institutions fédérales de transition dans le but d'élaborer une constitution et d'organiser un référendum constitutionnel et des élections libres et démocratiques en 2009.

12 Rapport « No choice » rendu public à la veille de la Journée internationale des réfugiés 2008.

13 Kevin J. Kelley et Faustin Rwambali, « The East African », in [www.courrierinternational.com](http://www.courrierinternational.com)

14 En octobre 1993, une mission de routine des Rangers et du commando Delta, des forces spéciales américaines chargées de capturer un des chefs de guerre, Mohamed Aïdid dans un quartier de Mogadiscio dans le cadre de l'intervention Restor Hope, avait tourné au désastre : deux hélicoptères lourds avaient été abattus et dix-sept soldats tués, le corps de l'un d'eux avait été traîné dans les rues derrière un « technical » véhicule de miliciens.

et en Éthiopie pour mieux contrôler la région, notamment les réserves de pétrole du Sud-Soudan à venir<sup>15</sup>.

## **I. 2. La lutte mondiale contre la piraterie**

Jusqu'en 2004, les zones les plus touchées par la piraterie se trouvaient en Asie du Sud-Est, au large de l'Indonésie et de Sumatra. Mais, rompus au métier des armes par près de deux décennies de guerre civile et prêts à tout, les pirates somaliens ont très vite battu tous les records (Brisard, 2006). Ainsi, les actes de piraterie au large des côtes somaliennes ont plus que doublé en 2008, ce qui fait de la Corne de l'Afrique l'une des régions les plus dangereuses pour le trafic maritime international. Parmi les groupes les plus actifs, il y a le *Somali Marines* (Marine somalienne) ou les *Defenders of Somali Territorial Waters* (les Défenseurs des eaux territoriales somaliennes), qui opèrent dans la zone d'Haradhere, et les *Mejertein* près du village côtier d'Eyl dans la province semi-autonome du Puntland, au Nord de la Somalie. De la piraterie locale et artisanale, on est passé, en l'espace de quelques années, à une véritable industrie du racket dans l'une des régions les plus fréquentées au monde.

Mieux équipés, les pirates n'hésitent plus à s'attaquer à des navires de plaisance, des chalutiers ou des pétroliers, souvent à des centaines de kilomètres de leurs bases, comme ce fut le cas en septembre 2008, du thonier français le *Drennec*, à près de 750 km au sud des côtes somaliennes. L'arraisonnement, le jeudi 26 septembre 2008, d'un navire ukrainien qui se dirigeait vers le port kenyan de Mombasa, avec à son bord une importante cargaison d'armes<sup>16</sup>, avait fait monter la tension d'un cran. Compte tenu de son chargement particulier, les pirates avaient réclamé, dans un premier temps, une rançon de 25 millions de dollars, soit environ dix fois le montant habituellement demandé. Ensuite, ce fut le cas du super pétrolier saoudien, le *Sirius Star*<sup>17</sup>. Mais ils ne se limitent pas seulement aux yachts de luxe et aux supertankers. Ils s'attaquent aussi aux petits pêcheurs yéménites. En 2008, on a recensé 120 attaques contre des navires marchands et environ 120 millions de dollars payés en rançons, selon l'envoyé spécial de l'ONU pour la Somalie, Ahmedou Ould Abdallah. Néanmoins, la faillite de l'État somalien a facilité le pillage du potentiel halieutique du pays par des chalutiers étrangers qui viennent pêcher dans ces eaux particulièrement riches en poissons. C'est le cas notamment de navires sud-coréens, chinois, japonais mais aussi français et espagnols. C'est pour lutter contre ce « pillage » qu'une partie des jeunes Somaliens, notamment d'anciens pêcheurs et des chômeurs, ont décidé d'agir en pratiquant cette activité.

Pour mettre fin à cette situation « hors-la loi », les autorités françaises avaient appelé à une mobilisation internationale pour mettre en place une « police des mers sous mandat de l'ONU ». Ainsi, dès le 26 août 2008, des navires de la coalition

---

15 Ce dernier proclamera son indépendance le 9 juillet 2011 à l'issue du référendum qui donne 99% de oui.

16 33 chars de conception soviétique T-72, 150 lance-roquettes, des batteries antiaériennes, environ 14 000 munitions et des blindés de transport de troupes.

17 Le navire n'a été relâché que le 9 janvier 2009 après paiement d'une rançon de 3 millions de dollars.

internationale contre le terrorisme (*Task Force*) entreprennent une chasse contre les pirates dans une partie du Golfe d'Aden<sup>18</sup>. Ensuite, à la demande des Nations unies, l'OTAN dépêche sur la zone, en octobre 2008, une flotte de quatre navires (italien, grec, britannique et turc) dont la mission était d'escorter les convois alimentaires du Programme alimentaire mondial (PAM) et les navires marchands transitant par la région. Dans ce prolongement, l'Union européenne<sup>19</sup>, se basant sur la résolution 1838 du 7 octobre 2008, prend le relais de l'OTAN<sup>20</sup> avec une force baptisée *Eunavfor Atalanta*<sup>21</sup>. Par la suite, sous l'initiative de la France et des États-Unis, une force navale internationale sera créée au large de la Somalie le 8 décembre 2008. Face à la recrudescence des attaques, d'autres pays dépêcheront également des navires dans la zone : la Chine, le Japon, l'Inde et la Russie<sup>22</sup>. Pour contourner ce dispositif, les pirates s'aventurent de plus en plus profondément dans l'Océan indien alors que l'armada aéronavale déployée montrait ses limites pour juguler le phénomène<sup>23</sup>. En effet, la présence massive de bâtiments de guerre dans les eaux du Golfe d'Aden n'a pas trop affecté la détermination des pirates somaliens et les attaques sont allées *crescendo*<sup>24</sup>. Déjà en novembre 2008, le Pentagone reconnaissait qu'une approche militaire ne constitue en aucun cas une réponse adéquate face à la recrudescence des actes de piraterie dans la Corne de l'Afrique<sup>25</sup>.

## **II. Djibouti : un petit pays au destin hégémonique**

### **II. 1. Djibouti au centre d'une stratégie globale**

Le développement de l'islamisme radical dans la région a conduit les États-Unis à s'impliquer directement. Même si les attentats de 1998 contre leurs ambassades à Nairobi et à Dar-es-Salam avaient commencé à attirer leur attention, ce n'est réellement qu'après les attentats du 11 septembre 2001 qu'ils ont trouvé chez les Africains, notamment de l'Est, des partenaires-clés dans leur « guerre mondiale contre le terrorisme ». C'est ainsi que Djibouti, un des plus petits pays de la région, a pris une importance déterminante, compte tenu de sa position géostratégique. Dans ce pays, Washington et ses alliés ont trouvé des points d'appui utiles dans leur déploiement *post 11 septembre*. Sur ses plages, l'*US Army* a pu s'exercer en terrain libre à des « mini-guerres » en prélude à l'offensive en Irak en mars 2003<sup>26</sup>. Par

---

18 Le Commodore Bob Davidson des forces canadiennes, qui commandait à ce moment les forces de la CJTF-150, supervisait cette opération aéronavale multinationale.

19 Le 15 septembre 2008, à l'initiative de la France et de l'Espagne, le Conseil européen décide de la création d'une cellule de coordination de lutte contre la piraterie maritime dans le Golfe d'Aden.

20 En août 2008, l'US Naval Central Command demande la mise en place d'une Maritime Security Patrol Area (MSPA) dans le Golfe d'Aden.

21 Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.

22 En novembre 2008, la marine indienne a détruit un « bateau-mère » à partir duquel les pirates lancent leurs vedettes à l'abordage.

23 Quatre Américains capturés au large d'Oma par des pirates somaliens, peu avant une tentative de sauvetage des forces spéciales américaines, le 22 février 2011.

24 Même si on note un léger recule.

25 Geoff Morrel, porte-parole du Pentagone, lors d'une conférence de presse, le 24 septembre 2008 : « vous pouvez avoir toutes les marines du monde déployant tous leurs navires là-bas, cela ne résoudra jamais le problème ».

26 Un incident a eu lieu le 25 juin 2003, lors d'un de ces exercices.

ailleurs, les Américains ont le souvenir de l'attentat meurtrier, en 2000, contre un de leurs bâtiments, le destroyer *USS-Cole*, dans la rade d'Aden, en face de Djibouti, dans lequel dix-sept soldats ont été tués. C'est aussi dans ce golfe, le 6 octobre 2002, que le pétrolier français, le *Limburg*, a été attaqué. Cette situation avait ravivé, un moment, la hantise d'un *djihad* maritime, qui menacerait les approvisionnements occidentaux en pétrole. En outre, le Yémen, en face de Djibouti, est considéré par les Américains comme une base de repli potentielle pour le réseau *Al-Qaïda*, tout comme la Somalie. C'est dans ce contexte que Djibouti, pays relativement stable, est promu comme point focal incontournable dans l'échiquier géostratégique régional, aux approches d'un golfe arabo-persique instable, voisin d'un Soudan déchiré par différentes guerres civiles, d'une Éthiopie et d'une Érythrée querelleuses et d'une Somalie plongée dans l'anarchie.

C'est le 26 juillet 2002 que le général Tommy Frank, commandant en chef des forces américaines du CENTCOM, rend visite au président Omar Guelleh. Deux mois plus tard, 900 GI's débarquent à Djibouti. Les forces américaines forment actuellement un contingent de 1 800 hommes stationnés au camp Lemonnier, anciennement occupé par la Légion étrangère française<sup>27</sup>. Par la suite, à l'issue de la rencontre entre George W. Bush et Omar Guelleh, en janvier 2003, un accord-cadre entre les deux pays est signé par lequel Washington s'engage, au-delà de l'assistance militaire, à apporter une aide dans le domaine social à Djibouti<sup>28</sup>. C'est dans ce prolongement que la *Task Force* constituée par des forces aéronavales de six pays<sup>29</sup> a pris pied à Djibouti en octobre 2002, dont l'objectif était de surveiller les six pays de la Corne de l'Afrique (Érythrée, Éthiopie, Soudan, Djibouti, Kenya, et Somalie) et le Yémen et d'intervenir pour éliminer toute menace terroriste en cas de nécessité. C'est ainsi qu'un missile tiré depuis Djibouti par un drone américain a permis d'éliminer, le 4 novembre 2002, six membres d'*Al-Qaïda*, dont un de ses chefs, Simane el-Harithi, dans la province de *Marib*, au Yémen, de l'autre côté du détroit<sup>30</sup>. Ainsi, « je m'attends à ce que dans deux, trois ou quatre ans, ces installations américaines soient toujours là »<sup>31</sup>.

Pour ne pas se mettre en difficulté avec la communauté islamique, les responsables djiboutiens avaient assuré que les Américains ne se servaient pas de Djibouti comme tête de pont de leur guerre contre le terrorisme mais plutôt de la base militaire éthiopienne de Godé, située au cœur de l'Ogaden. En outre, ils contestent « cette histoire de responsables des attentats de 1998 [qui] est devenue un fonds de commerce pour les Américains »<sup>32</sup> pour s'installer dans la région. Ainsi, l'aide américaine dont les trois quarts devaient être consacrés au renforcement de la sécurité sur l'aéroport, alors que le pays a de « vrais besoins de base » (nourriture, écoles, routes, santé etc.), a été ressentie « comme une insulte ». Récemment, on

---

27 Dont la location coûte 30 millions de dollars par an au trésor américain.

28 Le 3 novembre 2003, l'USAID accorde une aide de 20 millions de dollars à Djibouti, destinés aux secteurs de l'éducation et de la santé notamment.

29 États-Unis, Royaume-Uni, Espagne, Canada, France et Allemagne. Le CJTF-HOA est un système régional de veille maritime et aérienne pour empêcher l'infiltration d'éléments du réseau Al-Qaïda.

30 Philippe L., 2003, p. 21.

31 Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense en visite au camp Lemonnier, en décembre 2002.

32 Le Président Ismaïl Omar Guelleh.

observe une évolution dans la mission des forces américaines à Djibouti. En effet, « ma mission est d'essayer d'empêcher l'émergence de conflits dans la région, en y apportant davantage de stabilité. Il ne s'agit pas de capturer ou de tuer des combattants d'*Al-Qaïda* mais d'installer ici des fondements pacifiques et démocratiques »<sup>33</sup>. C'est ainsi que le logo initial du camp Lemonnier, qui portait l'inscription « Anti-terrorism base » a été changé. Et les Américains ont renouvelé leur bail de cinq ans, pour une option plus longue, dix années supplémentaires. En juillet 2010, ils ont agrandi le périmètre du camp multipliant sa superficie par cinq.

Ainsi, pour certains, le déploiement américain au nom de la lutte antiterroriste n'était qu'un prétexte<sup>34</sup> car le Pentagone envisageait depuis longtemps - bien avant le 11 septembre - de s'installer dans la région. Le véritable objectif inavoué serait de garder un contrôle sur *Bab el-Mandab*, le débouché méridional de la Mer rouge, point stratégique sur la route du pétrole. Or, pendant très longtemps, Djibouti a été l'une des plus importantes bases militaires françaises en outre mer<sup>35</sup>. Aussi, même si la France entend remanier son dispositif militaire hors de la métropole, en supprimant certaines bases, Djibouti devait conserver son caractère stratégique notamment face aux nouvelles menaces<sup>36</sup>. C'est en 1977, à l'indépendance du pays, en échange d'une protection extérieure dans le cadre d'un accord de défense, qu'il a été concédé à la France l'exclusivité de l'usage de ce « bac à sable », un point d'appui significatif vers l'Océan indien<sup>37</sup>. Ainsi, les premiers mois de cohabitation entre forces françaises et américaines ont été grinçants. Or « nul ne conteste notre présence avant, pendant et après. Les autres sont de passage, pour l'actualité »<sup>38</sup>. Et « tout ce que nous faisons se fait en transparence avec les autorités djiboutiennes, ce qui n'est pas forcément le cas de tout le monde... Ici le statut des Américains est différent du nôtre : ils sont en opération extérieure ».<sup>39</sup> Outre la lutte antiterroriste et contre la piraterie qui sont venues s'ajouter à sa première mission – le respect des accords de défense – la France entend par sa présence dissuader toute puissance régionale qui serait tentée de troubler le jeu stratégique de la Corne de l'Afrique. Néanmoins, l'état-major de l'armée française entend financer le fonctionnement de la nouvelle base d'Abu Dhabi en réduisant le format et l'activité de celle de Djibouti<sup>40</sup>. Ainsi, les effectifs de cette dernière devraient passer de 2 900 à quelques 1 900 militaires tandis que ceux d'Abu Dhabi passeraient de 300 actuellement à 600

---

33 L'amiral Hart des forces américaines à Djibouti.

34 [www.infocrise.org/spip.php](http://www.infocrise.org/spip.php), article 28, 2002.

35 La France est présente dans le pays depuis qu'elle a créé un comptoir commercial à Obock, en 1862. La Légion, de retour d'Algérie, s'y est installée en 1962.

36 En 1995, le président Jacques Chirac fait du redéploiement des forces françaises à l'étranger l'une de ses priorités. La base de Bangui, en Centrafrique, est fermée et le nombre de soldats français à Djibouti est ramené de 3 500 à 2 800 hommes dont la base aérienne 188 (avec un escadron de Mirage 2000), le 5e régiment interarmes d'outre-mer et la 13<sup>e</sup> demi-brigade de la Légion étrangère. Près d'un tiers des effectifs sont désormais « tournants » pour des missions de courte durée. Pour Djibouti, le manque à gagner était considérable. C'est dans ce contexte qu'interviennent les attentats du 11 septembre 2001.

37 La Lettre de l'Océan Indien, Paris, 30 novembre 2002.

38 Le général Alain Béveillard, commandant des Forces françaises de Djibouti (FFDJ).

39 Le général Arrault des FFDJ.

40 Créée en mai 2009 aux portes du détroit d'Ormuz par lequel transite 40 % du pétrole mondial.

à terme<sup>41</sup>. Par ailleurs, l'indemnité annuelle de 30 millions d'euros pour la location de cette base est en négociation de même que le devenir de l'hôpital militaire Bouffard, qui sera probablement cédé à l'État djiboutien<sup>42</sup>. La présence des Américains à Djibouti est aussi mal perçue dans le pays. Avec leur obsession sécuritaire, ils ont quelque peu bousculé les habitudes des Français qui se mêlent à la population locale.

Outre les Français et les Américains déjà présents sur le terrain, le Japon compte y établir une base permanente afin de lutter contre la piraterie au large de la Somalie car près de 90% des exportations nippones y transitent. Déjà, plusieurs bâtiments japonais ont fait l'objet d'attaques par les pirates somaliens, comme c'est le cas du chimiquier *Golden Nori*, en octobre 2007<sup>43</sup>, du pétrolier de 150 000 tonnes *Takayama* en avril 2008, secouru par la marine allemande, du *MV Apl Finland* et du tanker *Socotra Island*, le 25 avril 2009. Ainsi, sous la pression du syndicat japonais de la marine marchande, le gouvernement nippon a dépêché dans la zone, en avril 2009, deux destroyers ainsi que deux avions de patrouille maritime. Et Djibouti a été, tout naturellement, retenu pour accueillir une base militaire japonaise compte tenu de sa position géographique. Le contingent japonais composé de 150 hommes « hébergés » sur le camp de l'armée américaine va bientôt disposer de son propre camp car Tokyo loue aux autorités djiboutiennes un terrain de 12 hectares pour 40 millions de dollars par an, pour y construire une base permanente qui devrait être bientôt opérationnelle. La Chine serait aussi intéressée à prendre pied dans ce petit pays de la Corne. Depuis, le 26 décembre 2008, dans le cadre de la lutte contre la piraterie, elle a dépêché dans la région trois navires de guerre<sup>44</sup>. Ensuite, le 29 décembre 2009, le contre-amiral Yin Zhou déclarait dans un entretien à la radio nationale chinoise qu'il serait souhaitable que « l'Armée de libération du peuple » dispose d'une base dans le Golfe d'Aden, à l'instar des Français et des Américains. Pour séduire les autorités djiboutiennes, chacun multiplie les actions civilo-militaires d'aide (éducation, santé, reconstruction...) pour mieux se faire accepter. Ainsi, le 27 juin 2007, lors des cérémonies du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de Djibouti, les troupes françaises et américaines ont défilé devant le président djiboutien. Autrefois reclus dans leur camp, les soldats américains s'ouvrent de plus en plus. Ils font des patrouilles à bord de 4x4 banalisés. Avec les forces djiboutiennes, à bord de véhicules *Humvees* surmontés de mitrailleuses de la Provisional Security Company (PSC), ils effectuent des patrouilles dans Djibouti-ville. De son côté, la Chine a signé récemment plusieurs accords de coopération avec Djibouti, dont une aide sans contrepartie de 50 000 000<sup>45</sup> de Yuan RMB en janvier 2011.

---

41 Louis Giscard d'Estaing, rapporteur spécial pour les crédits du budget opérationnel de la défense de la mission Défense, Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, Assemblée nationale française, réunion du jeudi 14 octobre 2010.

42 La France a demandé une baisse de ce loyer au cas où elle réduirait les effectifs.

43 Libéré six semaines plus tard, après avoir exigé un million de dollars de rançon.

44 Cette flotte se compose des frégates lance-missiles FFG-525 Ma'anshan et FFG-526 Wenzhou, du navire de ravitaillement Qiandaohu, de deux hélicoptères et d'un contingent de 700 hommes dont une unité des forces spéciales.

45 Ce qui fait environ 5,5 millions d'euros (note de l'éditeur).

## **II. 2. Djibouti : futur siège de l'AFRICOM ?**

Jusqu'à une date récente, les forces américaines déployées dans le monde relevaient de cinq commandements différents. Dans ce contexte, la responsabilité de l'Afrique était partagée entre trois commandements régionaux : le commandement central (CENTCOM), le commandement Pacifique (PACOM) et le commandement Europe (EUCOM). Pour mieux structurer leur présence sur le continent, les États-Unis décident d'y créer un nouveau commandement baptisé AFRICOM. Assimilé par certains à un « quadrillage de l'Afrique » pour un contrôle programmé de ses ressources naturelles et minières, ce commandement est contesté sur le continent et est toujours à la recherche d'un pays hôte.

En effet, dans les plans de bataille des stratèges américains, c'est désormais l'ensemble du continent qui est pris en compte. Annoncé en février 2007 par le Président George W. Bush, l'AFRICOM a vu le jour en octobre 2008 avec le redéploiement des activités militaires et sécuritaires des États-Unis dans le monde. Pour les autorités américaines, ce dernier a pour objectif principal d'harmoniser leurs programmes de sécurité et de développement sur le continent. Il concerne tous les pays d'Afrique, sauf l'Égypte qui continuera de dépendre du CENTCOM. Or pour les Africains, si officiellement il vise à « assurer un environnement stable pour le développement économique et social », il semble comporter d'autres objectifs inavoués. Ainsi, le Pentagone cherche toujours un pays pouvant accueillir le siège de ce nouveau commandement sur le continent. Cette question aurait déjà figuré à l'agenda du président Bush lors de sa tournée africaine en juillet 2003. Par ailleurs, en Afrique de l'Est, il était prévu de faire de l'Ouganda une base de ravitaillement. Mais après plusieurs tentatives, à ce jour, aucun pays africain n'a accepté d'accueillir l'AFRICOM. C'est ainsi que certains ont pensé, vu la nouvelle orientation assignée à la seule base américaine sur le continent, que Djibouti serait certainement le futur siège de ce commandement, même si les autorités djiboutiennes contestent cette idée<sup>46</sup>. Car « nous ne sommes candidats à rien de tel, la question ne se pose pas »<sup>47</sup>.

## **II. 3. Djibouti futur hub financier en Afrique de l'Est ?**

Avec le contexte géostratégique et profitant de la conjonction de facteurs favorables, les autorités djiboutiennes veulent positionner le pays comme un *hub* économique de premier plan dans la Corne de l'Afrique<sup>48</sup>. Car, dans une région dominée par diverses crises sociopolitiques, Djibouti, avec un sous-sol dépourvu de richesses minières et un sol pauvre où l'eau est une ressource rare, se présente comme un havre de paix et de « stabilité »<sup>49</sup>. En effet, grâce à une politique monétaire particulièrement libérale, ce petit pays de moins d'un million d'habitants concentre près de neuf banques dont la Banque Indosuez Mer Rouge (BIMR), qui a

---

<sup>46</sup> Cette idée est avancée après la visite fin novembre 2010 du secrétaire d'État à la Défense, Robert Gates, à Djibouti.

<sup>47</sup> Le président Ismaïl Omar Guelleh lors de son voyage officiel en France mi-décembre 2010.

<sup>48</sup> Le président Ismaïl Omar Guelleh dans l'interview accordée à Afrique Magazine en février 2009.

<sup>49</sup> Cette stabilité n'est qu'apparente car toute opposition au régime est réprimée avec violence.

fêté en 2008 le centenaire de son implantation à Djibouti. La BIMR est aussi leader en parts de marché, avec 40% sur les dépôts clientèle, les crédits et sur les engagements par signature<sup>50</sup>. Ainsi, Djibouti ne veut plus être le pays du *khat*, cette herbe hallucinogène que les hommes mâchent à longueur de journée pour dissiper la faim et la fatigue, pour se positionner dans le secteur financier. Il ne veut plus, non plus, être stigmatisé comme celui des bases militaires française et américaine. Les autorités veulent ainsi tirer profit de sa position géostratégique enviable, en faisant appel aux investisseurs du monde entier, pour ainsi devenir un *hub* financier au niveau de la Corne de l'Afrique, avec des dispositions fiscales très concurrentielles.

Certes, ce petit pays de la Corne ne manque pas d'atouts : un revenu par habitant estimé à 3500 dollars par habitant en 2009 (CIA World Factbook), une monnaie stable, le franc djiboutien, à parité fixe avec le dollar américain depuis 1949, librement convertible, et des infrastructures de télécommunication modernes, malgré le fait que la pauvreté monétaire y soit alarmante (de 45% à 74% entre 1996 et 2002)<sup>51</sup>. L'implantation en février 2008 de la Banque de dépôt et de crédit de Djibouti (BDGD) du groupe Swiss Investments fournit un bon indicateur de l'attrait que Djibouti exerce désormais sur le secteur financier international, même si le taux de bancarisation reste encore très faible (environ 5%)<sup>52</sup>. À l'évidence, les nouvelles banques ne visent pas que le marché national mais bien au-delà, à la faveur de la position qu'acquiert ce pays dans le contexte régional et international.

## **Conclusion**

En faisant une brève analyse des enjeux stratégiques régionaux, l'Afrique est devenue en quelques années source de préoccupation majeure pour Washington et ses alliés, notamment dans sa partie orientale et sahélienne. Cette situation a conduit à y accroître leur présence militaire en vue de contenir ces nouveaux défis. C'est dans ce contexte que Djibouti, petit pays de la Corne de l'Afrique, bénéficie de toutes les faveurs, compte tenu de sa position géostratégique. Ainsi, outre la France qui était là bien avant, plusieurs pays y ont trouvé des appuis nécessaires pour avoir un pied dans cette région stratégique instable. Les autorités djiboutiennes, profitant de ce contexte exceptionnel, font peu de considération aux questions démocratiques et de bonne gouvernance<sup>53</sup>, abandonnant ainsi une importante partie de la population dans l'hyper-pauvreté<sup>54</sup>. Cette crispation autoritaire du régime dans une ambiance de paupérisation est potentiellement porteuse de germes d'une contestation violente à l'image de ce qui se passe dans les pays du Maghreb<sup>55</sup>. Reste

---

50 « Djibouti, hub financier de la Corne de l'Afrique », Les Afriques, 21 février 2010.

51 Rapport pour les OMD à Djibouti, décembre 2003.

52 Les Afriques, 21 février 2010, op. cit.

53 L'affaire du juge français Bernard Borrel, retrouvé mort le 19 octobre 1995, est toujours non élucidée.

54 Le pays est classé 155<sup>e</sup> sur 182 à l'Indice de développement humain (IDH) en 2009.

55 À la fin des années 1980, à l'image des autres pays africains, Djibouti est aussi touché par le vent de démocratisation alors que l'opposition se radicalisait dans un mouvement armé en pays Afar avec le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD). Mais les premières élections multipartites depuis son indépendance en 1977 n'auront lieu qu'en janvier 2003 pour l'élection du parlement. En avril 2005, pour la première fois, depuis l'instauration du multipartisme en 1992, un

à savoir quelle pourrait être la position de ses nouveaux alliés face aux dérives autocratiques du régime.

## **Bibliographie**

- BACKMANN R., 2009. « Somalie : il n'y a pas que les pirates... », in *Le Nouvel Observateur*, n°2321, Semaine du jeudi 30 avril.
- BRISARD J-C., 2006. « Le grand retour des pirates », Paris, in *Revue Navires et Histoire* n°36 National Geographic, juin-juillet.
- CAMPAGNE J-C., 1993. *Dépêches de Somalie*, Paris, Seuil, 81 p.
- CROW C. et GERBET T., 2007. « L'armée américaine en Afrique. Défense à fric », in *Quartier Libre*, Vol 15, n° 6, 7 novembre, p. 11.
- DIOP D., 2004. *L'Afrique face au terrorisme international. Quelle contribution de l'Afrique à la lutte mondiale contre le terrorisme*, Mémoire-Master, « Stratégie et politiques de défense », Paris, Hautes Études Internationales-HÉI, 120 p.
- DIOP D., 2010. « La Somalie : entre terrorisme et piraterie, un État en faillite », in *Revue Africaine l'Harmattan* n° 4, Université de Rouen, 10 p.
- GORCE P-M., 2002. « L'engrenage antiterroriste », in *JAI* n° 2151, p. 44.
- LEYMARIE P., 2003. « Dans l'engrenage de la guerre : Djibouti entre superpuissance et super pauvreté », in *Le Monde Diplomatique*, février 2003, p. 21.
- OUZANI C., 2003. « Djibouti en première ligne contre Al-Qaïda », in *JAI* n°2195.
- PENOUI J-L., 2001. « Tensions régionales et guerre contre le terrorisme. Un redéploiement stratégique dans la Corne de l'Afrique », in *Monde diplomatique*, décembre pp. 20-21.
- PONTIÉ E. et PITRON G., 2009. Ismaël Omar Guelleh : « Nos rêves ne sont pas impossibles à réaliser », interview *Afrique Magazine* n°282 mars.
- PRUNIER G., 2000. « Recomposition de la nation somalienne », in *Le Monde diplomatique*, avril, p. 23.
- TERROIR E. et al, 2005. « Terrorisme et Piraterie : des menaces contemporaines à la sûreté des transports maritimes de marchandises », Paris, L'Harmattan, 2002, 167 p.
- WABER O. et GUISNEL J., 2008. « Somalie - La guerre aux pirates », *Le Point* n°1879, du 18 septembre, <<http://www.lepoint.com/actualites-monde/>>, consulté le 03 octobre 2008.

---

seul candidat se présentait à l'élection présidentielle, le sortant Ismaïl Omar Guelleh, car l'opposition avait boycotté le scrutin. Dans ce prolongement, le parlement adopte une révision constitutionnelle qui supprime toute limitation du nombre de mandats et fixe un âge limite de 75 ans pour les candidats à la présidence.